

Région Île de France
PROJET DE BUDGET 2015

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

INVESTISSEMENT

Chapitre 902 - Enseignement

23 - Enseignement supérieur

Chapitre 909 - Action économique

92 - Recherche et innovation

FONCTIONNEMENT

Chapitre 932 - Enseignement

23 - Enseignement supérieur

Chapitre 939 - Action économique

92 - Recherche et innovation

ANNEXE 8

SOMMAIRE

LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2015	5
1^{ère} PARTIE : LES PROPOSITIONS POUR 2015	8
INVESTISSEMENT.....	9
FONCTIONNEMENT.....	19
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	29
2^{ème} PARTIE : BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2014	34
INVESTISSEMENT.....	35
FONCTIONNEMENT.....	45

LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2015

Avec une dotation budgétaire de **127,56 M€ en autorisations de programme (AP) et en autorisations d'engagement (AE)** et de **97,56 M€ en crédits de paiement**, la Région Île-de-France entend confirmer en 2015 son effort significatif en faveur des acteurs franciliens de l'enseignement supérieur et de la recherche. En 2015, cet investissement sans faille pour l'amélioration des conditions de vie et d'études des étudiants-tes franciliens-ennes et en faveur des infrastructures de recherche trouvera une nouvelle concrétisation pour l'avenir avec la signature du CPER 215-2020.

Cet effort est à mettre en perspective avec les autres actions menées par la Région, non seulement en faveur de l'innovation (notamment les pôles de compétitivité), mais aussi en direction des étudiants :

- le raccordement des sites étudiants et universitaires au **Très Haut Débit** avec un effort de plus de 12 M€ depuis 1999 et le soutien aux contenus et aux usages pour environ 0,5 M€ par an ;
- la **construction de logements sociaux** pour les étudiants avec un effort de 95 M€ depuis 2010 ayant permis de créer 12 000 places à leur intention ;
- la mise en place de l'accès à une **mutuelle étudiante** pour 7 504 étudiants (données de l'année universitaire 2012-2013) pour un montant cumulé d'aide régionale de près de 0,663 M€ ;
- la desserte des principaux sites des établissements de recherche et d'enseignement supérieur et la carte Imagine R.

Le budget 2015 est construit autour de **deux priorités fortes : l'emploi et l'investissement public.**

Concernant l'emploi, conformément à la délibération n° CR 72-10 du 18 novembre 2010 sur la politique régionale de recherche et d'enseignement supérieur pour la période 2011-2016 qui a fait du **soutien à l'emploi scientifique** la deuxième priorité de l'action régionale sur le secteur, **la Région mobilisera une enveloppe de plus de 16,5 M€ destinée à financer à 100 % des allocations de recherche**. En 2014, ce sont 132 allocations de recherche doctorales et 43 allocations postdoctorales, sur des thématiques en lien avec les « domaines d'intérêt majeur » ou hors DIM qui ont été financées. La dotation 2015 proposée sur cette politique permettra de poursuivre le plus possible cet effort en faveur des jeunes chercheurs qui sont au cœur du potentiel scientifique de l'Île-de-France. De même, la Région accompagnera la **poursuite de carrières des jeunes chercheurs** en reconduisant son **appel à projets en faveur de l'insertion professionnelle des docteurs**.

La Région entend également poursuivre en 2015 son **rôle d'investisseur public** en faveur de l'enseignement supérieur et la recherche, en mobilisant **102 M€ en autorisations de programme (soit plus de 80% du budget du secteur)**.

Au sein de cette enveloppe, **60,5 M€ (soit plus de la moitié du budget du secteur)** seront **dédiés aux opérations immobilières inscrites au Contrat de projets État – Région (CPER) 2007-2013**, sur le budget de l'enseignement supérieur comme sur celui de la recherche. L'année 2015 est en effet une année où un nouveau CPER va être mis en œuvre et où des opérations de l'actuel CPER pourront être reprogrammées et seront poursuivies.

Parmi les plus importantes opérations immobilières prévues au budget 2015 peuvent être mentionnées le financement des travaux pour les bâtiments de recherche de l'Université Paris VIII Saint-Denis Vincennes, les travaux de la faculté de médecine du Kremlin-Bicêtre, la réhabilitation de l'Institut de recherche sur les plantes de Saclay.

Sur le budget de la recherche, l'Institut d'Études Avancées de Paris mobilisera 5 M€ pour la réhabilitation du pavillon Victor-Lyon à la cité internationale Universitaire de Paris.

La Région continuera à assurer par ailleurs la maîtrise d'ouvrage des deux bâtiments du **projet Condorcet dont elle a la responsabilité : l'EHESS et le Grand équipement documentaire (GED)**. Cette année sera la période des études menées par les architectes avec la désignation des lauréats réalisée fin 2014.

De façon plus globale, **les crédits dédiés à l'enseignement supérieur représentent en 2015 75,06 M€, soit 59% du budget total**. Sur ce secteur, la Région s'efforcera de poursuivre son effort important en faveur de l'amélioration des conditions de vie et d'études et continuera d'accompagner les

étudiants franciliens qui souhaitent effectuer un séjour de formation à l'étranger, tout en favorisant aussi l'accueil d'étudiants étrangers dans les établissements de son territoire.

Au titre de la **priorité régionale en faveur de la démocratisation de l'enseignement supérieur**, l'année 2015 sera marquée par la reconduction du **dispositif de bourses pour les détenus qui souhaitent engager ou poursuivre des études supérieures en prison, après le bilan qui en a été réalisé en 2014 et qui a conclu à de très bons résultats**. Par ailleurs, soucieuse de favoriser la culture étudiante comme l'un des moyens de la réussite et de revaloriser la pratique de la lecture dans les études supérieures, **la Région remettra en 2015 un « Prix Étudiant de l'Essai »**, qui permettra à des étudiants constitués en jury de récompenser un auteur pour un essai récemment publié, lors du salon du livre 2015 sur la thématique annuelle de recherche de la Région de « l'air et du climat » et sous la présidence de Jean Jouzel, prix Nobel de la paix.

Concernant la recherche, ce secteur mobilisera en 2015, **52,5 M€, soit 41% du total du budget**.

L'année 2015 constituera une nouvelle année d'activité des **réseaux thématiques de recherche labellisés « domaines d'intérêt majeur » depuis fin 2011**. Une enveloppe totale de **27,9 M€ (hors crédits dédiés au GIP Genopole) en autorisations de programme et d'engagement, correspondant à plus de 53% du budget recherche**, leur sera dédiée, ce qui témoigne de la priorité donnée à la mise en réseau des acteurs scientifiques dans une région qui représente 40% du potentiel national de recherche.

Rappelons que ces réseaux, labellisés pour une période de quatre ans (2012-2015) ont fait l'objet, fin 2013, d'une première évaluation par le Conseil scientifique de la Région Île-de-France, qui a montré tout l'intérêt de ce dispositif en termes de dynamisation du secteur et de transversalité entre les équipes de recherche du territoire.

Le **soutien de la Région à l'équipement scientifique des laboratoires (hors DIM), via le dispositif SESAME** dont ont été fêtés les 20 ans d'existence en 2013, est également significatif et complète celui des DIM au titre des équipements mi-lourds.

Enfin, il est à noter que l'air et le climat a été retenu comme **thématique annuelle transversale** aux appels à projets recherche en 2015.

Soucieuse de **valoriser le potentiel de recherche de l'Île-de-France à l'international**, la Région continuera d'accompagner les établissements dans la mise en œuvre de leur stratégie d'ouverture à l'international et favorisera leur insertion dans l'espace européen de recherche en mobilisant plusieurs **dispositifs (soutien aux coopérations internationales, manifestations scientifiques, chaires Blaise Pascal, etc.)**.

La promotion du dialogue sciences – société bénéficiera d'une **dotations de près de 1,55 M€** pour développer de nouvelles actions en faveur de la diffusion de la culture scientifique. Une **nouvelle mouture de Questions de Sciences, Enjeux Citoyen (QSEC2)** sera mise en œuvre **autour de la thématique de l'air et du climat, avec comme nouveauté la participation des citoyens à la réalisation d'une exposition itinérante**. Cette refonte s'inscrit dans le prolongement de la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche qui a confié aux Régions le soin de coordonner le dialogue entre la société et les sciences.

Fidèle à sa méthode de concertation avec les acteurs, principe d'intervention inscrit dans la délibération cadre du secteur adoptée en novembre 2010, la Région organisera, en 2015, une **Conférence régionale des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche**, instance qui a eu vocation à faire le point sur l'ensemble des politiques régionales du secteur avec les acteurs de la communauté scientifique et académique francilienne.

Enfin, la Région a engagé des discussions avec l'État en vue d'élaborer un CPER à la hauteur des ambitions régionales qui comprenne un volet significatif consacré à l'enseignement supérieur et à la recherche, en s'appuyant sur les particularismes de notre Région (600 000 étudiants, 16 universités et de nombreuses grandes écoles), dans la lignée du plan de mobilisation pour la vie étudiante qui avait été proposé à l'État en 2013 et dont les principales thématiques étaient :

1. Immobilier université/recherche, bâtiments
2. Très haut débit, contenus numériques
3. Logement étudiant

4. Transport
5. Vie étudiante, diffusion des savoirs

1ère PARTIE :
LES PROPOSITIONS POUR 2015

INVESTISSEMENT

PROJET DE BUDGET 2015
RÉPARTITION INDICATIVE DES AP ET DES CP POUR 2015

		AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
		BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
		M €	M €	M €	M €
Enseignement supérieur		69,000	69,000	50,000	40,000
	HP	2,000	13,500	1,100	1,500
	PJ	67,000	55,500	39,500	37,950
	CP			9,400	0,550
	PR				
Recherche		33,000	33,000	30,000	30,000
	HP	28,000	28,000	19,600	9,313
	PJ	5,000	5,000	10,400	20,687
	CP				
	PR				
TOTAL		102,000	102,000	80,000	70,000
	HP	30,000	41,500	20,700	10,813
	PJ	72,000	60,500	49,900	58,637
	CP			9,400	0,550
	PR				

Enseignement supérieur

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
902 - Enseignement	69,000	69,000	50,000	40,000
23 - Enseignement supérieur	69,000	69,000	50,000	40,000
Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur	2,991	1,710	24,125	18,050
<i>HP23-001</i>	<i>0,500</i>	<i>0,500</i>	<i>0,600</i>	<i>1,000</i>
<i>CP23-001</i>			<i>1,000</i>	<i>0,050</i>
<i>PJ23-001</i>	<i>2,491</i>	<i>1,210</i>	<i>22,525</i>	<i>17,000</i>
Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur	2,991	1,710	24,125	18,050
Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur	66,009	67,290	25,875	21,950
<i>HP23-002</i>	<i>1,500</i>	<i>13,000</i>	<i>0,500</i>	<i>0,500</i>
<i>CP23-002</i>			<i>8,400</i>	<i>0,500</i>
<i>PJ23-002</i>	<i>64,509</i>	<i>54,290</i>	<i>16,975</i>	<i>20,950</i>
Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur	66,009	67,290	25,875	21,950
TOTAL	69,000	69,000	50,000	40,000
HP	2,000	13,500	1,100	1,500
PJ	67,000	55,500	39,500	37,950
CP			9,400	0,550

Recherche

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
909 - Action économique	33,000	33,000	30,000	30,000
92 - Recherche et innovation	33,000	33,000	30,000	30,000
Soutien à la recherche hors domaines d'intérêt majeur (DIM)	11,500	9,500	5,400	5,025
<i>HP92-001</i>	6,500	4,500	3,000	1,025
<i>PJ92-001</i>	5,000	5,000	2,400	4,000
Opérations immobilières "Recherche"	5,500	5,000	1,400	2,500
Soutien aux équipements de recherche	6,000	4,500	4,000	2,525
Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)	21,400	23,400	24,500	24,885
<i>HP92-006</i>	21,400	23,400	16,500	8,198
<i>PJ92-006</i>			8,000	16,687
Soutien aux domaines d'intérêt majeur	21,400	23,400	24,500	24,885
Soutien au dialogue Sciences- Société	0,100	0,100	0,100	0,090
<i>HP92-007</i>				
Diffusion de la culture scientifique et technique	0,100	0,100	0,090	0,090
Partenariat institutions- citoyens pour la recherche et l'innovation (PICRI)			0,010	
TOTAL	33,000	33,000	30,000	30,000
HP	28,000	28,000	19,600	9,313
PJ	5,000	5,000	10,400	20,687

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
CHAPITRE 902 - Enseignement	40,000
Sous fonction 23 - Enseignement supérieur	40,000
2031 : Frais d'études	3,000
204182 : Org. publics divers - Bâtiments et installations	20,000
238 : Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	17,000
CHAPITRE 909 - Action économique	30,000
Sous fonction 92 - Recherche et innovation	30,000
204182 : Org. publics divers - Bâtiments et installations	20,000
20422 : Pers. de droit privé - Bâtiments et installations	10,000
TOTAL	70,000

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

Enseignement supérieur

902 - Enseignement

23 - Enseignement supérieur

	AP		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur	2,991	1,710	24,125	18,050
<i>HP23-001</i>	0,500	0,500	0,600	1,000
<i>CP23-001</i>			1,000	0,050
<i>PJ23-001</i>	2,491	1,210	22,525	17,000
Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur	2,991	1,710	24,125	18,050
<i>hcdp</i>	0,500	0,500	0,600	1,000
<i>cdp</i>			1,000	0,050
<i>cpj</i>	2,491	1,210	22,525	17,000

Avec cette enveloppe de 1,710 M€ en autorisations de programme, il s'agit d'achever les opérations inscrites au CPER 2007-2013 mais aussi de soutenir d'autres projets de réhabilitation de bibliothèques et d'espaces de vie étudiante, ce qui apporte, dans des délais très rapides, des améliorations significatives pour la vie étudiante.

L'enveloppe de 18,050 M€ en crédits de paiement permettra d'honorer les paiements attendus en 2015 au titre des engagements passés régionaux.

	AP		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur	66,009	67,290	25,875	21,950
<i>HP23-002</i>	1,500	13,000	0,500	0,500
<i>CP23-002</i>			8,400	0,500
<i>PJ23-002</i>	64,509	54,290	16,975	20,950
Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur	66,009	67,290	25,875	21,950
<i>hcdp</i>	1,500	13,000	0,500	0,500
<i>cdp</i>			8,400	0,500
<i>cpj</i>	64,509	54,290	16,975	20,950

L'enveloppe inscrite sur ce programme (67,290 M€) permettra l'avancement à la fois d'opérations inscrites au CPER et d'opérations hors CPER.

Action : Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur

Une opération sera soutenue au titre du contrat particulier Région-Département de Seine-et-Marne pour la période 2007-2013. Il s'agit de la construction d'un bâtiment de 1 930 m² qui accueillera les nouvelles licences professionnelles de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne et qui sera situé à Lieusaint (77).

Par ailleurs, **54,29 M€** d'autorisations de programme sont inscrits en 2015 au titre des opérations inscrites au CPER 2007-2013 qui seront poursuivies et de nouvelles opérations :

- Extension de la faculté de médecine de l'Université Paris-Sud sur le campus du Kremlin-Bicêtre.

Ce projet a pour objectif d'offrir de nouvelles surfaces à l'université, lui permettant ainsi d'optimiser l'organisation de ses services, de disposer de locaux d'enseignement mieux adaptés aux évolutions en particulier technologiques et d'accueillir un pôle de recherche. Les études ont été réalisées par le maître d'œuvre missionné par l'université, et les travaux devraient démarrer dès le premier trimestre 2015.

- Création de l'Institut de Recherche sur les Plantes de Saclay. Il s'agit d'installer de grands équipements de recherche dans le cadre de la création d'un nouvel institut à dimension internationale sur la biologie des plantes. Cet institut réunira en un seul lieu les 3 instituts de biologie végétale actuellement dispersés dans 3 localisations géographiques différentes : l'URGV (Unité de Recherche en Génomique Végétale) à Evry, l'ISV (Institut des Sciences Végétales) à Gif-sur-Yvette et l'IBP (Institut de Biologie des Plantes) à Orsay.

- Maison des sciences de l'environnement à Créteil

Le projet de Maison des Sciences de l'Environnement vise à regrouper sur le site de Créteil tout ou partie des laboratoires de recherche. Ces différentes structures rassemblent aujourd'hui, près de 70 chercheurs et enseignants chercheurs, une vingtaine d'ingénieurs et techniciens et près de 80 doctorants ou postdoctorants. Le bâtiment de recherche comprendra, outre des surfaces propres à chaque laboratoire de recherche, un ensemble important de locaux partagés, plateaux techniques communs, lieux de réunion et de travail, locaux d'accueil et administratifs. Ce projet est en cours de travaux et devra être équipé.

- Restructuration de la faculté de médecine de Créteil et création d'un bâtiment de recherche biomédicale

Il s'agit, d'une part, de poursuivre les travaux de restructuration dans la continuité du Schéma Directeur Immobilier qui comprend la restructuration de la faculté de médecine et celle des surfaces dévolues à la recherche situées dans l'hôpital Henri Mondor (VRI/plateforme immunomonitoring et Animaleries) et, d'autre part, d'engager les études sur le futur ensemble immobilier de 8 000 m² qui s'intégrera avec la faculté de médecine et l'IMRB (Institut Mondor Recherche Biomédicale).

- Construction du pôle technologique du Mantois

Le pôle Universitaire Technologique du Mantois est aujourd'hui installé sur deux sites :

- l'IUT et la Plateforme Technologique (PFT), à Mantes-la-Jolie dans le quartier Gassicourt ;
- l'ISTY dans le tout nouveau bâtiment de Mantes Université à Mantes-la-Ville.

L'opération consiste à implanter dans le quartier Mantes-Université l'ensemble du pôle constitué par l'IUT, l'ISTY, les activités des laboratoires de recherche et les activités de transfert technologique, afin de constituer un pôle universitaire technologique puissant dans le domaine des sciences de l'ingénieur au sein de l'UVSQ.

L'Institut Universitaire et Technologique de Mantes en Yvelines sera construit à côté de l'ISTY (institut des sciences et techniques des Yvelines) nouvellement livré ce qui permettra aussi de mutualiser les espaces. La maîtrise d'ouvrage est assurée par le Conseil général des Yvelines. La capacité d'accueil de ce nouveau bâtiment est de 1000 étudiants pour une surface de 8 000 m² environ.

- Construction d'une bibliothèque universitaire pour l'Université Paris 3 sur le site Picpus-Nation

dans le cadre du déménagement de l'université du site de Censier. Ce projet prévoit la construction d'un ensemble immobilier d'environ 35 000 m² SHON pour accueillir l'ensemble du pôle « Nation » de l'Université Paris 3 pour répondre aux besoins de développement d'une université d'arts, lettres et langues et Sciences Humaines et Sociales.

- Construction de bâtiments de recherche à l'Université Paris 8

Les études de faisabilité ont mis en évidence la nécessité de scinder la maison de la recherche en deux bâtiments : une construction neuve de 3 000 m² (SHON), menée sous maîtrise d'ouvrage Région, et

l'extension d'un niveau supplémentaire du bâtiment existant, avec la création de surfaces nouvelles (1 160 m² SHON), sous maîtrise d'ouvrage de l'Université.

Le bâtiment dans sa totalité offrira des bureaux, des salles de réunions, de séminaires et de colloques qui seront destinés aux laboratoires de chercheurs dans les domaines suivants : arts et connaissance, recherches interdisciplinaires liées aux relations internationales, histoire, littérature, philosophie.

- P2IO

Dans le contexte d'émergence de l'Université Paris Saclay, la communauté de la Physique des Deux Infinis et Origines (P2IO) s'est mobilisée pour élaborer un projet scientifique et technologique, qui fédère à la fois ses composantes thématiques et géographiques (Vallée-Plateau). Ambitieux et cohérent, ce projet vise en premier lieu à promouvoir le rayonnement international de la communauté P2IO. Conjuguant des expertises scientifiques et technologiques (S&T), le projet offre aussi une réponse structurée aux enjeux de formation et de diffusion des connaissances portées par ces thématiques.

- PREMIE

Ce pôle européen de recherche et d'expérimentation sera réalisé sur la base aérienne de Brétigny-sur-Orge. Les délais de cession du foncier ont conduit à reporter ce projet en 2015.

Recherche

909 - Action économique

92 - Recherche et innovation

	AP		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
Soutien à la recherche hors domaines d'intérêt majeur (DIM)	11,500	9,500	5,400	5,025
<i>HP92-001</i>	6,500	4,500	3,000	1,025
<i>PJ92-001</i>	5,000	5,000	2,400	4,000
Opérations immobilières "Recherche"	5,500	5,000	1,400	2,500
<i>hcdp</i>	0,500			0,500
<i>cpj</i>	5,000	5,000	1,400	2,000
Soutien aux équipements de recherche	6,000	4,500	4,000	2,525
<i>hcdp</i>	6,000	4,500	3,000	0,525
<i>cpj</i>			1,000	2,000

L'enveloppe de 9,5 M€ en autorisations de programme et de 5,025 M€ en crédits de paiement prévue sur le programme "Soutien à la recherche hors DIM" en investissement permettra de financer à la fois des opérations immobilières et des équipements de recherche de très haut niveau.

Action : Opérations immobilières "Recherche"

La dotation de 5 M€ en autorisations de programme permettra d'accompagner la création de logements de chercheurs au sein du Pavillon Victor Lyon de la Cité internationale universitaire de Paris (CIUP) à Paris 14^{ème}, dans le cadre du projet d'Institut d'études avancées (IEA), opération inscrite au CPER.

La dotation de 2,5 M€ en crédits de paiement permettra d'honorer les engagements passés et prévus sur 2015 sur cette action.

Action : Soutien aux équipements de recherche

L'enveloppe de 4,5 M€ en autorisations de programme prévue sur cette ligne sera entièrement mobilisée pour l'appel à projets SÉSAME 2015, qui vise à soutenir des équipements de recherche dits "mi-lourds" (dont le montant est compris entre 0,2 M€ et 5 M€ HT) des laboratoires publics.

Plus ancien dispositif régional d'aide à la recherche, SÉSAME est sollicité par les acteurs franciliens pour lesquels l'aide de la Région constitue souvent un effet de levier essentiel à l'obtention de cofinancements nationaux ou européens.

La dotation en crédits de paiement pour cette action s'élève à 2,525 M€ pour 2015.

	AP		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)	21,400	23,400	24,500	24,885
<i>HP92-006</i>	21,400	23,400	16,500	8,198
<i>PJ92-006</i>			8,000	16,687
Soutien aux domaines d'intérêt majeur	21,400	23,400	24,500	24,885
<i>hcdp</i>	21,400	23,400	16,500	8,198
<i>cpj</i>			8,000	16,687

Dans ce programme, une enveloppe de 14,7 M€ en autorisations de programme sera mobilisée afin de mettre à la disposition des acteurs scientifiques réunis dans les 16 DIM labellisés à la fois des petits et moyens équipements (dont le montant unitaire est inférieur à 0,2 M€ HT) et des équipements de plus grande envergure, dits "mi-lourds" (d'un coût compris entre 0,2 M€ et 5 M€ HT). Pour ce dernier type d'équipements, la procédure d'appel à projets unique pour les équipements mi-lourds DIM et SÉSAME sera maintenue en 2015.

Le programme prévoit également d'apporter une participation régionale au programme d'investissement 2015 du groupement d'intérêt public (GIP) Genopole qui est augmentée cette année pour faire face à l'acquisition d'un bâtiment par le GIP. Ce programme d'investissement prévoit en effet une contribution au rachat des bâtiments occupés par le Centre National de Genotypage et le Centre national de Séquençage situés à Évry. Le maintien de ces équipes sur le pôle génopolitain évryen est déterminant pour son développement économique et l'emploi de ce territoire. Ces centres ont en effet largement favorisé le développement et la renommée internationale du pôle de recherche d'Évry dans les sciences du vivant.

Par ailleurs, 2,7 M€ seront dédiés en 2015 au futur programme d'investissement du GIP Genopole. Cette dotation lui permettra de financer des équipements mi-lourds pour les laboratoires du site et de participer à des travaux d'aménagement de locaux facilitant l'accueil d'entreprises liées aux biotechnologies.

La dotation en crédits de paiement sur cette action est estimée à 24,885 M€.

	AP		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
Soutien au dialogue Sciences- Société	0,100	0,100	0,100	0,090
<i>HP92-007</i>				
Diffusion de la culture scientifique et technique	0,100	0,100	0,090	0,090
<i>hcdp</i>				
Partenariat institutions- citoyens pour la recherche et l'innovation (PICRI)			0,010	
<i>hcdp</i>				

Action : Diffusion de la culture scientifique et technique

Une dotation de 0,10 M€ en autorisations de programme et de 0,09 M€ en crédits de paiement devrait permettre le soutien en investissement, complémentaire à celui prévu en fonctionnement, des actions en faveur de la diffusion de la culture scientifique et citoyenne portées par les acteurs franciliens et retenues à l'issue d'une procédure annuelle d'appel à projets.

FONCTIONNEMENT

PROJET DE BUDGET 2015
RÉPARTITION INDICATIVE DES AE ET DES CP POUR 2015

		AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
		BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
		M €	M €	M €	M €
Enseignement supérieur		7,210	6,060	7,100	6,060
	HP	7,210	6,060	7,100	6,060
	PJ				
	CP PR				
Recherche		25,800	19,500	23,500	21,500
	HP	24,867	19,111	22,720	20,700
	PJ	0,933	0,389	0,780	0,800
	CP				
	PR				
TOTAL		33,010	25,560	30,600	27,560
	HP	32,077	25,171	29,820	26,760
	PJ	0,933	0,389	0,780	0,800
	CP PR				

Recherche

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
939 - Action économique	25,800	19,500	23,500	21,500
92 - Recherche et innovation	25,800	19,500	23,500	21,500
Soutien à la recherche hors domaines d'intérêt majeur (DIM)	3,427	1,850	2,400	1,900
<i>HP92-001</i>	2,994	1,461	2,120	1,600
<i>PJ92-001</i>	0,433	0,389	0,280	0,300
Soutien aux pôles territoriaux	0,650	0,650	0,250	0,300
Allocations de recherche hors domaines d'intérêt majeur (DIM)	2,477	0,900	2,050	1,500
Soutien aux coopérations scientifiques	0,300	0,300	0,100	0,100
Evaluations, études, actions support	0,165	0,135	0,100	0,075
<i>HP92-003</i>				
Conseil scientifique régional	0,015	0,015	0,040	0,015
Evaluations, études, actions support	0,150	0,120	0,060	0,060
Soutien aux domaines d'intérêt majeur	20,058	15,965	19,400	17,825
<i>HP92-006</i>				
Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)	20,058	15,965	19,400	17,825
Soutien au dialogue sciences- société	2,150	1,550	1,600	1,700
<i>HP92-007</i>	1,650	1,550	1,100	1,200
<i>PJ92-007</i>	0,500		0,500	0,500
Diffusion de la culture scientifique et technique	0,850	0,650	0,700	0,800
Partenariat institutions- citoyens pour la recherche et l'innovation (PICRI)	1,300	0,900	0,900	0,900
TOTAL	25,800	19,500	23,500	21,500
HP	24,867	19,111	22,720	20,700
PJ	0,933	0,389	0,780	0,800

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
CHAPITRE 932 - Enseignement	6,060
Sous fonction 23 - Enseignement supérieur	6,060
6513 : Bourses	1,140
65738 : Organismes publics divers	4,870
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	0,050
CHAPITRE 939 - Action économique	21,500
Sous fonction 92 - Recherche et innovation	21,500
6226 : Honoraires	0,050
6231 : Annonces et insertions	0,030
6233 : Foires et expositions	0,020
6238 : Divers	0,030
65738 : Organismes publics divers	17,500
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	3,870
TOTAL	27,560

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

Enseignement supérieur

932 - Enseignement

23 - Enseignement supérieur

	AE		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
Actions en faveur de la mobilité internationale	6,320	5,100	6,600	5,100
<i>HP23-004</i>				
Aide à la mobilité internationale des étudiants franciliens	5,000	4,000	5,100	3,960
<i>hcdp</i>				
Accueil des étudiants étrangers	1,259	1,100	1,300	1,100
<i>hcdp</i>				
Aide aux projets de coopération internationale des établissements	0,061		0,200	0,040
<i>hcdp</i>				

La dotation de 5,1 M€ proposée en 2015 sur ce programme permettra de poursuivre l'effort important de la Région en faveur de la mobilité internationale, décliné autour des trois grands axes d'intervention suivants : l'aide à la mobilité internationale des étudiants franciliens, l'accueil des étudiants étrangers et l'aide aux projets de coopération internationale des établissements.

Action : Aide à la mobilité internationale des étudiants franciliens

L'aide à la mobilité internationale sortante au bénéfice des étudiants franciliens reste le premier poste budgétaire en fonctionnement de l'intervention régionale en faveur de l'enseignement supérieur.

Par sa forte dimension sociale, ce soutien constitue en effet un apport important pour réduire les inégalités d'accès aux séjours d'études à l'étranger qui apparaissent comme un élément fortement valorisé dans les cursus universitaires, et qui jouent un rôle déterminant pour la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants.

Avec une enveloppe de 4 M€ en autorisations d'engagement (3,96 M€ en crédits de paiement), le dispositif d'aide à la mobilité internationale des étudiants (AMIE) permettra d'accompagner en priorité les étudiants inscrits des universités, mais aussi des grands établissements ou des écoles, etc.

S'ajoute l'aide dédiée à la mobilité des doctorants, là encore sous forme d'appel à candidatures auprès des écoles doctorales en lettres, sciences de l'homme et des sociétés (LSHS).

Action : Accueil des étudiants étrangers

Une enveloppe de 1,1 M€ sera consacrée en 2015 au programme d'accueil d'étudiants étrangers "Bourse master Île-de-France". Elle permettra d'accueillir une nouvelle promotion de 100 étudiants étrangers désireux de venir en Île-de-France pour effectuer leur première ou seconde année de master. Un appel à projets sera lancé auprès des établissements d'enseignement supérieur en début d'année 2015 pour faire remonter les candidatures de toutes nationalités à cette aide régionale qui a vocation à renforcer l'ouverture à l'international et l'attractivité des acteurs franciliens de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

	AE		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
Accompagnement des conditions de vie et d'études des étudiants	0,890	0,960	0,500	0,960
<i>HP23-008</i>				
Soutien à l'emploi étudiant en bibliothèques universitaires	0,560	0,630	0,400	0,630
<i>hcdp</i>				
Actions pour une démocratisation de l'enseignement supérieur	0,330	0,330	0,100	0,330
<i>hcdp</i>				

Action : Soutien à l'emploi étudiant en bibliothèques universitaires

Le dispositif de soutien à l'emploi d'étudiants en bibliothèque universitaire sera poursuivi en 2015 avec le lancement d'un nouvel appel à projets, grâce à une dotation de 0,63 M€.

Action : Actions pour une démocratisation de l'enseignement supérieur

Une enveloppe de 0,33 M€ sera mobilisée pour le dispositif d'appel à projets "démocratisation de l'enseignement supérieur", destinée à accompagner les projets portés par les établissements, les associations et plus, généralement, tous les acteurs de l'enseignement supérieur en faveur de sa démocratisation. C'est dans ce cadre que l'aide aux personnes incarcérées pour accéder aux études supérieures sera poursuivie, ce dispositif ayant fait l'objet d'une évaluation très positive.

Par ailleurs, soucieuse de revaloriser la pratique de la lecture dans les études supérieures, la Région reconduira en 2015 le " Prix Étudiant de l'Essai " qui permettra à des étudiants constitués en jury, de récompenser l'auteur d'un essai récemment publié sur la thématique de l'air et du climat, prix qui sera parrainé par Cédric Villani et Jean Jouzel.

Le prix « La Science en images » destiné à illustrer la Science à travers les plus belles photographies d'étudiants franciliens a été créé pour faire vivre la culture étudiante et développer les relations entre des universitaires trop souvent isolés dans leurs domaines respectifs. Ce concours sera reconduit au début de l'année 2015.

Enfin, la Région entend mettre en œuvre cette année une nouvelle action : le prix du film étudiant. Il s'agit de mettre à l'honneur la vitalité, l'originalité, la réussite, la compétence et la créativité des étudiants franciliens. Tous les étudiants d'Ile-de-France pourront y participer en proposant un film retraçant leur vie d'étudiant ou illustrant leur mobilité à l'international. Ce prix sera remis par un jury.

Recherche

939 - Action économique

92 - Recherche et innovation

	AE		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
Soutien à la recherche hors domaines d'intérêt majeur (DIM)	3,427	1,850	2,400	1,900
<i>HP92-001</i>	2,994	1,461	2,120	1,600
<i>PJ92-001</i>	0,433	0,389	0,280	0,300
Soutien aux pôles territoriaux	0,650	0,650	0,250	0,300
<i>hcdp</i>				
Allocations de recherche hors domaines d'intérêt majeur (DIM)	2,477	0,900	2,050	1,500
<i>hcdp</i>	2,044	0,511	1,770	1,200
<i>cpj</i>	0,433	0,389	0,280	0,300
Soutien aux coopérations scientifiques	0,300	0,300	0,100	0,100
<i>hcdp</i>				

Au global, la dotation prévue sur le programme "Soutien à la recherche hors DIM" s'élève à 1,85 M€ en autorisations d'engagement et à 1,90 M€ en crédits de paiement.

Action : Soutien aux pôles territoriaux

Cette action, qui mobilise 0,65 M€ en autorisations d'engagement (0,3 M€ en crédits de paiement), couvre deux dispositifs principaux :

- le soutien au dispositif d'accueil des chercheurs étrangers porté par ACC&SS Paris-Île-de-France qui intègre quatre centres de mobilité franciliens (Paris Jourdan, Paris-Nord, Paris-Sud et Marne-la-Vallée) et deux antennes locales (Évry et Créteil) ;
- l'aide aux actions en faveur de la poursuite des carrières des jeunes chercheurs via le lancement d'un nouvel appel à projets ouvert toute l'année à l'ensemble des acteurs franciliens œuvrant en faveur de l'insertion professionnelle des docteurs et de la valorisation du doctorat.

Action : Allocations de recherche hors domaines d'intérêt majeur (DIM)

Le soutien à l'emploi scientifique via l'attribution d'allocations doctorales est un axe fort de la politique régionale sur le secteur. Aussi, l'enveloppe de 0,511 M€ en autorisations d'engagement (1,2 M€ en crédits de paiement) mobilisée sur cette action permettra le lancement en 2015 d'un nouvel appel à candidatures afin de financer des allocations de recherche doctorales, sur des disciplines ciblées non couvertes par les DIM, en particulier en sciences humaines et sociales.

En outre, dans le cadre du CPER, une enveloppe de 0,389 M€ en autorisations d'engagement (0,3 M€ en crédits de paiement) est programmée en 2015 pour permettre un nouvel appel à candidatures destiné à pourvoir des Chaires Blaise Pascal, cofinancées avec l'État. Les Chaires internationales de Recherche de très haut niveau Blaise Pascal ont été créées pour accueillir des chercheurs étrangers ou des chercheuses étrangères de toutes disciplines et de réputation mondiale, apportant ainsi à la Région Île-de-France une visibilité et une attractivité scientifiques internationales.

Action : Soutien aux coopérations scientifiques

L'enveloppe de 0,3 M€ prévue sur cette action devrait notamment permettre de financer des colloques de recherche et des manifestations scientifiques sur des thématiques de sciences humaines et sociales non couvertes par les DIM, d'intérêt régional et/ou d'envergure nationale et internationale.

Ces manifestations pourront également porter sur la thématique annuelle retenue pour 2015, à savoir

l'air et le climat.

		AE		CP	
		BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
		M €	M €	M €	M €
Evaluations, études, actions support		0,165	0,135	0,100	0,075
	<i>HP92-003</i>				
Conseil scientifique régional		0,015	0,015	0,040	0,015
	<i>hcdp</i>				
Evaluations, études, actions support		0,150	0,120	0,060	0,060
	<i>hcdp</i>				

Action : Conseil scientifique régional

Il est proposé de mobiliser une enveloppe de 0,015 M€ pour permettre le fonctionnement du Conseil scientifique régional, en particulier pour la rémunération d'expertises spécifiques menées dans le cadre, par exemple, de l'évaluation scientifique des dispositifs régionaux que celui-ci pourra être amené à engager.

Action : Evaluations, études, actions support

Cette enveloppe de 0,12 M€ en autorisations d'engagement (0,06 M€ en crédits de paiement) devra permettre de couvrir les divers achats de prestations nécessaires à la fois pour réaliser les actions et supports de communication dans le souci de valoriser la politique régionale dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche, organiser la Conférence régionale des acteurs franciliens de l'enseignement supérieur et de la recherche et mener les études indispensables à l'évaluation de l'action régionale.

		AE		CP	
		BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
		M €	M €	M €	M €
Soutien aux domaines d'intérêt majeur		20,058	15,965	19,400	17,825
	<i>HP92-006</i>				
Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)		20,058	15,965	19,400	17,825

Action : Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)

Une enveloppe de 15,965 M€ en autorisations d'engagement (17,825 M€ en crédits de paiement) sera mobilisée afin de soutenir en fonctionnement les programmes de recherche 2015 des domaines d'intérêt majeur (DIM) labellisés pour la période 2012-2015. L'enveloppe couvre les dépenses relatives aux allocations de recherche doctorales et postdoctorales, aux manifestations scientifiques, aux événements d'animation du réseau, etc.

Les allocations de recherche financées dans ce cadre pourront relever de la thématique de recherche annuelle retenue en 2015 (l'air et le climat), transversale à plusieurs appels à projets du secteur recherche.

Enfin, cette enveloppe intègre la dotation de fonctionnement pour 2015 du GIP Genopole (2,767 M€).

	AE		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
Soutien au dialogue sciences- société	2,150	1,550	1,600	1,700
<i>HP92-007</i>	1,650	1,550	1,100	1,200
<i>PJ92-007</i>	0,500		0,500	0,500
Diffusion de la culture scientifique et technique	0,850	0,650	0,700	0,800
<i>hcdp</i>	0,350	0,650	0,200	0,300
<i>cpj</i>	0,500		0,500	0,500
Partenariat institutions- citoyens pour la recherche et l'innovation (PICRI)	1,300	0,900	0,900	0,900
<i>hcdp</i>				

Action : Diffusion de la culture scientifique et technique

Une enveloppe de 0,650 M€ en autorisations d'engagement mobilisée sur cette ligne va permettre le lancement en 2015 d'un nouvel appel à projets auprès des acteurs franciliens de la culture scientifique et technique, destiné à financer des actions en faveur de la diffusion de la culture scientifique auprès de tous les publics, et en particulier les scolaires. La dotation en crédits de paiement s'établit à 0,8 M€.

Action : Partenariat institutions- citoyens pour la recherche et l'innovation (PICRI)

L'enveloppe de 0,9 M€ mobilisée sur cette ligne a vocation à permettre le lancement d'un nouvel appel à projets en 2015 destiné à soutenir des projets de recherche innovants résultant d'un partenariat entre un acteur de la société civile et un acteur de la recherche académique (dispositif PICRI).

ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT

INVESTISSEMENT

Enseignement supérieur

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2015	Proposition d'AP pour 2015	Echéancier des crédits de paiement			
			2015	2016	2017	Au-delà
902 - Enseignement						
23 - Enseignement supérieur	205,533	69,000	40,000	90,910	55,416	88,207
Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur	64,541	1,710	18,050	26,410	14,066	7,725
HP23-001						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	1,666		1,000	0,100	0,016	0,550
échéancier des CP sur AP 2015		0,500		0,200	0,250	0,050
CP23-001						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	0,050		0,050			
échéancier des CP sur AP 2015						
PJ23-001						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	62,825		16,200	25,700	13,800	7,125
échéancier des CP sur AP 2015		1,210	0,800	0,410		
Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur	140,992	67,290	21,950	64,500	41,350	80,482
HP23-002						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	1,409			0,250	0,250	0,909
échéancier des CP sur AP 2015		13,000	0,500	2,500	2,500	7,500
CP23-002						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	20,700		0,500	1,750	1,000	17,450
échéancier des CP sur AP 2015						
PJ23-002						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	118,883		18,950	50,000	27,600	22,333
échéancier des CP sur AP 2015		54,290	2,000	10,000	10,000	32,290
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	205,533	69,000	40,000	90,910	55,416	88,207
Total des CP sur AP antérieures à 2015	205,533		36,700	77,800	42,666	48,367
Total des CP sur AP 2015		69,000	3,300	13,110	12,750	39,840

INVESTISSEMENT

Recherche

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2015	Proposition d'AP pour 2015	Echéancier des crédits de paiement			
			2015	2016	2017	Au-delà
909 - Action économique						
92 - Recherche et innovation	166,029	33,000	30,000	35,200	34,601	99,226
Soutien à la recherche hors domaines d'intérêt majeur (DIM)	33,626	9,500	5,025	7,942	7,433	22,726
HP92-001						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	24,899		1,025	4,549	4,549	14,776
échéancier des CP sur AP 2015		4,500		0,225	0,675	3,600
PJ92-001						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	8,727		4,000	2,918	1,459	0,350
échéancier des CP sur AP 2015		5,000		0,250	0,750	4,000
Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)	132,086	23,400	24,885	27,100	27,100	76,400
HP92-006						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	82,872		7,496	13,095	13,095	49,185
échéancier des CP sur AP 2015		23,400	0,702	3,510	3,510	15,678
PJ92-006						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	49,214		16,687	10,495	10,495	11,537
échéancier des CP sur AP 2015						
Soutien au dialogue Sciences- Société	0,317	0,100	0,090	0,158	0,068	0,100
HP92-007						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	0,317		0,090	0,158	0,068	
échéancier des CP sur AP 2015		0,100				0,100
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	166,029	33,000	30,000	35,200	34,601	99,226
Total des CP sur AP antérieures à 2015	166,029		29,298	31,215	29,666	75,848
Total des CP sur AP 2015		33,000	0,702	3,985	4,935	23,378

FONCTIONNEMENT

Enseignement supérieur

Libellés	Restes à mandater sur AE antérieures à 2015	Proposition d'AE pour 2015	Echéancier des crédits de paiement			
			2015	2016	2017	Au-delà
932 - Enseignement						
23 - Enseignement supérieur	9,897	6,060	6,060	4,948	4,948	
Actions en faveur de la mobilité internationale	9,216	5,100	5,100	4,608	4,608	
HP23-004						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2015	9,216			4,608	4,608	
échéancier des CP sur AE 2015		5,100	5,100			
Accompagnement des conditions de vie et d'études des étudiants	0,681	0,960	0,960	0,340	0,340	
HP23-008						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2015	0,681			0,340	0,340	
échéancier des CP sur AE 2015		0,960	0,960			
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	9,897	6,060	6,060	4,948	4,948	
Total des CP sur AE antérieures à 2015	9,897			4,948	4,948	
Total des CP sur AE 2015		6,060	6,060			

FONCTIONNEMENT

Recherche

Libellés	Restes à mandater sur AE antérieures à 2015	Proposition d'AE pour 2015	Echéancier des crédits de paiement			
			2015	2016	2017	Au-delà
939 - Action économique						
92 - Recherche et innovation	71,917	19,500	21,500	17,183	15,288	37,445
Soutien à la recherche hors domaines d'intérêt majeur (DIM)	11,221	1,850	1,900	2,569	2,957	5,645
HP92-001						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2015	10,042		1,600	2,008	2,008	4,425
échéancier des CP sur AE 2015		1,462		0,236	0,613	0,613
PJ92-001						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2015	1,179		0,300	0,236	0,236	0,407
échéancier des CP sur AE 2015		0,389		0,089	0,100	0,200
Evaluations, études, actions support	0,094	0,135	0,075	0,133	0,020	
HP92-003						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2015	0,094		0,014	0,079		
échéancier des CP sur AE 2015		0,135	0,061	0,054	0,020	
Soutien aux domaines d'intérêt majeur	52,846	15,965	17,825	12,267	10,097	28,623
HP92-006						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2015	52,846		15,200	7,927	7,927	21,792
échéancier des CP sur AE 2015		15,966	2,625	4,340	2,170	6,831
Soutien au dialogue sciences- société	7,756	1,550	1,700	2,214	2,214	3,177
HP92-007						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2015	6,769		1,135	1,692	1,692	2,250
échéancier des CP sur AE 2015		1,550	0,065	0,325	0,325	0,835
PJ92-007						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2015	0,987		0,500	0,197	0,197	0,092
échéancier des CP sur AE 2015						
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	71,917	19,500	21,500	17,183	15,288	37,445
Total des CP sur AE antérieures à 2015	71,917		18,749	12,139	12,060	28,966
Total des CP sur AE 2015		19,500	2,751	5,044	3,228	8,479

2ème PARTIE :
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2014

INVESTISSEMENT

**TABLEAU DE SYNTHÈSE
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2014**

		AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
		BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
		M €	M €	M €	M €
Enseignement supérieur		69,000	52,890	50,000	31,149
	HP	2,000	0,564	1,100	0,669
	PJ	67,000	52,326	39,500	30,295
	CP			9,400	0,185
	PR				
Recherche		33,000	22,496	30,000	47,900
	HP	28,000	22,241	19,600	30,990
	PJ	5,000	0,255	10,400	16,610
	CP				0,300
	PR				
TOTAL		102,000	75,386	80,000	79,049
	HP	30,000	22,805	20,700	31,659
	PJ	72,000	52,581	49,900	46,905
	CP			9,400	0,485
	PR				

Enseignement supérieur

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
902 - Enseignement	69,000	52,890	50,000	31,149
23 - Enseignement supérieur	69,000	52,890	50,000	31,149
Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur	2,991	2,685	24,125	15,096
<i>HP23-001</i>	<i>0,500</i>	<i>0,314</i>	<i>0,600</i>	<i>0,461</i>
<i>CP23-001</i>			<i>1,000</i>	<i>0,071</i>
<i>PJ23-001</i>	<i>2,491</i>	<i>2,371</i>	<i>22,525</i>	<i>14,564</i>
Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur	2,991	2,685	24,125	15,096
Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur	66,009	50,205	25,875	16,053
<i>HP23-002</i>	<i>1,500</i>	<i>0,250</i>	<i>0,500</i>	<i>0,208</i>
<i>CP23-002</i>			<i>8,400</i>	<i>0,114</i>
<i>PJ23-002</i>	<i>64,509</i>	<i>49,955</i>	<i>16,975</i>	<i>15,731</i>
Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur	66,009	50,205	25,875	16,053
TOTAL	69,000	52,890	50,000	31,149
HP	2,000	0,564	1,100	0,669
PJ	67,000	52,326	39,500	30,295
CP			9,400	0,185

Recherche

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
909 - Action économique	33,000	22,496	30,000	47,900
92 - Recherche et innovation	33,000	22,496	30,000	47,900
Soutien à la recherche hors domaines d'intérêt majeur (DIM)	11,500	6,211	5,400	11,650
<i>HP92-001</i>	6,500	5,956	3,000	8,100
<i>PJ92-001</i>	5,000	0,255	2,400	3,550
Opérations immobilières "Recherche"	5,500		1,400	3,020
Soutien aux équipements de recherche	6,000	6,211	4,000	8,630
Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)	21,400	16,145	24,500	36,245
<i>HP92-006</i>	21,400	16,145	16,500	22,885
<i>CP92-006</i>				0,300
<i>PJ92-006</i>			8,000	13,060
Soutien aux domaines d'intérêt majeur	21,400	16,145	24,500	36,245
Soutien au dialogue Sciences- Société	0,100	0,140	0,100	0,005
<i>HP92-007</i>				
Diffusion de la culture scientifique et technique	0,100	0,140	0,090	0,002
Partenariat institutions- citoyens pour la recherche et l'innovation (PICRI)			0,010	0,003
TOTAL	33,000	22,496	30,000	47,900
HP	28,000	22,241	19,600	30,990
PJ	5,000	0,255	10,400	16,610
CP				0,300

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

Enseignement supérieur

902 - Enseignement

23 - Enseignement supérieur

	AP		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur	2,991	2,685	24,125	15,096
<i>HP23-001</i>	0,500	0,314	0,600	0,461
<i>CP23-001</i>			1,000	0,071
<i>PJ23-001</i>	2,491	2,371	22,525	14,564
Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur	2,991	2,685	24,125	15,096
<i>hcdp</i>	0,500	0,314	0,600	0,461
<i>cdp</i>			1,000	0,071
<i>cpj</i>	2,491	2,371	22,525	14,564

Le programme "Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur" a été exécuté à hauteur de 89,8% en 2014 en autorisations de programme et de 62,6 % en crédits de paiement.

Action : Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur

Hors CPER, ce dispositif a permis de soutenir, au cours de l'année 2014, l'acquisition de mobilier et d'équipement informatique et bureautique pour la bibliothèque du Musée de l'Homme, le câblage et l'équipement informatique de 40 cellules et d'une salle informatique à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis ou encore la réalisation d'espaces de travail innovants tenant compte de l'évolution de l'usage du numérique et des pratiques de travail en groupe des étudiants.

0,314 M€ ont été affectés au titre de ces opérations.

L'enveloppe mobilisée sur ce programme au titre du CPER 2007-2014 a permis de poursuivre en 2014 plusieurs opérations immobilières destinées à améliorer les conditions de vie et d'études des étudiants franciliens, première priorité régionale depuis l'adoption de la délibération cadre n°CR 72-10 relative à la politique régionale en faveur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour la période 2011-2016.

2,371 M€ ont ainsi été affectés pour équiper :

- la Maison de l'Île-de-France à la Cité universitaire internationale de Paris (CIUP),
- la Maison de l'étudiant de l'Université Paris-Sud XI à Orsay,
- la Bibliothèque de droit de l'Université Paris-V Descartes à Malakoff,
- la Maison de l'étudiant de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée à Champs-sur-Marne,
- la Maison de l'étudiant à Guyancourt,
- la Bibliothèque de l'Université Paris-Est à Lieusaint.

Cette enveloppe a aussi permis de poursuivre les travaux de l'extension de la bibliothèque universitaire de Villeteuse.

Les crédits de paiement ont permis la couverture des engagements passés sur le programme et, pour le solde, des premiers paiements liés aux nouvelles opérations engagées en 2014.

	AP		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur	66,009	50,205	25,875	16,053
<i>HP23-002</i>	1,500	0,250	0,500	0,208
<i>CP23-002</i>			8,400	0,114
<i>PJ23-002</i>	64,509	49,955	16,975	15,731
Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur	66,009	50,205	25,875	16,053
<i>hcdp</i>	1,500	0,250	0,500	0,208
<i>cdp</i>			8,400	0,114
<i>cpj</i>	64,509	49,955	16,975	15,731

Le programme "Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur" a été exécuté à hauteur de 76,1% en autorisations de programme et de 62% en crédits de paiement.

Action : Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur

Hors CPER, une première enveloppe de 0,25 M€ a été affectée pour le projet de création d'une école de chirurgie et techniques interventionnelles en Ile-de-France sur le site de l'École Nationale Vétérinaire de Maisons-Alfort. Cette opération, d'un montant total de 7,7 M€, figure au contrat particulier qui lie le Conseil régional d'Ile-de-France et le Conseil général du Val-de-Marne.

49,955 M€ ont été affectés sur ce programme au titre du CPER 2007-2014.

Ils ont tout d'abord permis l'avancement de cinq opérations immobilières conduites sous maîtrise d'ouvrage régionale, pour un total de 39,974 M€ :

- 3,680 M€ pour lancer les études d'une opération de création de locaux pour le CNAM sur le site de la Plaine Saint-Denis. Cette extension du CNAM permettra de développer le CFA, d'accueillir des laboratoires de recherche, une bibliothèque et un site de restauration ;
- 0,750 M€ pour équiper l'IUT construit sur la Zac Pajol dans le 18ème arrondissement de Paris. Cette opération augmente la capacité d'accueil du département « Mesures physiques », et permet d'ouvrir deux départements supplémentaires « Réseaux et télécommunications » et « Informatique » et de créer les licences professionnelles en cohérence avec ces formations ;
- 6,644 M€ pour les phases études du projet de création du bâtiment qui sera dédié à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS) au sein du campus Condorcet à Aubervilliers. Le campus a vocation à accueillir une centaine d'unités de recherche émanant du CNRS, de l'École nationale des Chartes, de l'École Pratique des Hautes Études, de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme, de l'Institut National d'Études Démographiques, des Universités Paris 1, Paris 3, Paris 8, Paris 13 ainsi que de l'EHESS ;
- 11,9 M€ pour la création de la Maison des Sciences et de l'environnement de l'Université Paris Est Créteil, cette opération consistant à regrouper sur le site de Créteil les laboratoires de recherche de l'Université qui travaillent sur ces thématiques ;
- 14 M€ pour la création d'un bâtiment de formation continue pour l'Université Paris Ouest-Nanterre la Défense, cette construction remplaçant deux bâtiments préfabriqués pour abriter, outre un pôle d'enseignement initial, un Centre des relations Université-Entreprises qui assurera des formations continues, un service d'aide à l'insertion professionnelle et un service de conseil et d'aide à la création d'entreprises.

Par ailleurs, la Région a apporté son soutien sous la forme de subventions pour un total de 12,981 M€ aux opérations suivantes :

- 4 M€ pour la création d'un pôle Sciences Humaines et Sociales sur le site de l'Université Paris-Ouest Nanterre La Défense qui regroupera trois des pôles scientifiques structurants de l'Université - Droit-économie, Constitution et coordination dans la société, Espaces-mondes : Passé-Présent ;

- 1,5 M€ pour poursuivre la restructuration de la faculté de médecine Henri Mondor à Créteil afin d'accueillir des équipes de chercheurs de l'Institut Mondor de Recherche Biomédicale (IMRB) ;
- 6 M€ pour la réalisation de l'Institut de Mathématiques de l'Université Paris Sud qui permettra au département de Mathématiques de l'Université de renforcer son attractivité et de regrouper sur un même site les 3 bâtiments actuellement dispersés sur le campus universitaire d'Orsay ;
- 0,5 M€ pour poursuivre la réalisation de l'Institut de la Longévité et du Vieillissement de l'Université Pierre et Marie Curie qui compte déjà un premier équipement financé en partie par la Région. Il s'agit ici de lancer les études pour réaménager une partie des locaux du bâtiment Louis Pasteur situé sur le site de l'Hôpital Charles Foix afin d'y accueillir les équipes de chercheurs et des laboratoires en biologie cellulaire et moléculaire ;
- 0,975 M€ pour la Maison d'Initiation et de Sensibilisation aux Sciences (MISS), projet pédagogique novateur voué à accueillir des classes scientifiques en plein cœur du campus universitaire de Paris-Sud à Orsay, au contact direct des chercheurs ;
- 0,006 M€ pour compléter l'enveloppe affectée à la réalisation du pôle technologique du Mantois, bâtiment qui accueillera à terme à Mantes-la-Jolie plus de 1 000 étudiants à tous les niveaux de formation supérieure (DUT, licence professionnelle, IUP, formation d'ingénieurs, diplôme de recherche technologique).

Recherche

909 - Action économique

92 - Recherche et innovation

	AP		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Soutien à la recherche hors domaines d'intérêt majeur (DIM)	11,500	6,211	5,400	11,650
<i>HP92-001</i>	6,500	5,956	3,000	8,100
<i>PJ92-001</i>	5,000	0,255	2,400	3,550
Opérations immobilières "Recherche"	5,500		1,400	3,020
<i>hcdp</i>	0,500			2,360
<i>cpj</i>	5,000		1,400	0,660
Soutien aux équipements de recherche	6,000	6,211	4,000	8,630
<i>hcdp</i>	6,000	5,956	3,000	5,740
<i>cpj</i>		0,255	1,000	2,890

Le programme "Soutien à la recherche hors DIM" a été exécuté à hauteur de 54% en autorisations de programme en 2014. Le niveau de consommation prévisionnel en CPI, supérieur à la dotation initiale, sera permis par des redéploiements de crédits disponibles, notamment depuis le secteur de l'Enseignement supérieur.

Action : Soutien aux équipements de recherche

Hors CPER, ce programme permet le cofinancement d'équipements scientifiques mi-lourds nécessaires au fonctionnement des laboratoires de recherche publics franciliens pour mener des projets d'envergure et dont le coût est compris entre 200 K€ et 5 M€.

Il a fait l'objet d'une affectation totale de 5,956 M€ à fin 2014.

Cette enveloppe a permis de participer à l'acquisition de 12 équipements mi-lourds retenus dans le cadre de l'appel à projets SESAME 2014 pour un montant total de 4,738 M€.

Par ailleurs, un montant de 1,218 M€ a été affecté afin de permettre le versement de plusieurs subventions SESAME attribuées les années précédentes.

	AP		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)	21,400	16,145	24,500	36,245
<i>HP92-006</i>	21,400	16,145	16,500	22,885
<i>CP92-006</i>				0,300
<i>PJ92-006</i>			8,000	13,060
Soutien aux domaines d'intérêt majeur	21,400	16,145	24,500	36,245
<i>hcdp</i>	21,400	16,145	16,500	22,885
<i>cdp</i>				0,300
<i>cpj</i>			8,000	13,060

Le programme "Soutien aux domaines d'intérêt majeur" a été exécuté à fin 2014 à 75,4% en autorisations de programme. Le niveau de consommation prévisionnel en crédits de paiement, supérieur à la dotation, sera permis par des redéploiements de crédits, notamment depuis le secteur de l'enseignement supérieur.

Action : Soutien aux domaines d'intérêt majeur

L'enveloppe affectée de 16,145 M€ en AP a été mobilisée sur ce programme :

- pour 2,7 M€ au titre du soutien accordé au programme d'investissement du GIP Genopole (soit 50% du total des investissements programmés) ;
- pour 13,445 M€ au titre des programmes d'investissement retenus par les 16 réseaux de recherche d'intérêt régional (domaines d'intérêt majeur ou DIM).

Le montant de 13,445 M€ attribué en investissement aux DIM en 2014 correspond, pour 4,581 M€, au soutien à l'acquisition de petits et moyens équipements (96 projets soutenus) et, pour 8,863 M€, à l'acquisition d'équipements mi-lourds (36 projets soutenus).

La répartition du soutien régional par DIM pour financer les petits et moyens équipements est la suivante :

- DIM Astrophysique et conditions d'apparition de la vie (0,486 M€ ; 11 projets soutenus)
- DIM Défis analytiques, du concept au système (0,429 M€ ; 7 projets soutenus)
- DIM Des atomes froids aux nanosciences (0,601 M€ ; 18 projets soutenus)
- DIM Oxydes multifonctionnels (0,305 M€ ; 8 projets soutenus)
- DIM Problématiques transversales aux systèmes complexes (0,122 M€ ; 6 projets soutenus)
- DIM Biothérapies : Médecine régénérative, cellules souches et transplantation (0,558 M€ ; 11 projets soutenus)
- DIM Cancérologie (0,280 M€ ; 4 projets soutenus)
- DIM Cerveau et pensée (0,575 M€ ; 8 projets soutenus)
- DIM Cardiovasculaire, obésité, rein, diabète (0,508 M€ ; 5 projets soutenus)
- DIM Pathologies infectieuses humaines (0,504 M€ ; 14 projets soutenus)
- DIM Agrosociétés, écologie des territoires, alimentation (0,100 M€ ; 1 projet soutenu)
- DIM Développement soutenable (0,113 M€ ; 3 projets soutenus)

La répartition du soutien régional par DIM pour financer les équipements mi-lourds est la suivante :

- DIM ACAV Astrophysique et conditions d'apparition de la vie (1 M€ ; 4 projets soutenus)
- DIM Analytics Défis analytiques, du concept au système (0,138 M€ ; 1 projet soutenu)
- DIM Nano-K Des atomes froids aux nanosciences (1,9 M€ ; 8 projets soutenus)
- DIM Oxymore Oxydes multifonctionnels (0,585 M€ ; 2 projets soutenus)
- DIM Mathématiques (0,1 M€ ; 1 projet soutenu)
- DIM Biothérapies Médecine régénérative, cellules souches et transplantation (0,335 M€ ; 2 projets soutenus)
- DIM Cancérologie (1,045 M€ ; 5 projets soutenus)
- DIM Cerveau et pensée Neurosciences, neurologie, psychiatrie, cognition (0,825 M€ ; 5 projets soutenus)
- DIM CORDDIM Cardiovasculaire, obésité, rein, diabète (0,675 M€ ; 2 projets soutenus)
- DIM Malinf Pathologies infectieuses humaines, mécanismes, risques et impact sociétal (0,728 M€ ; 3 projets soutenus)
- DIM ASTREA Agrosociétés, écologie des territoires, alimentation (0,532 M€ ; 2 projets soutenus)
- DIM R2DS Développement soutenable (1 M€ ; 1 projet soutenu).

	AP		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Soutien au dialogue Sciences- Société	0,100	0,140	0,100	0,005
<i>HP92-007</i>				
Diffusion de la culture scientifique et technique	0,100	0,140	0,090	0,002
<i>hcdp</i>				
Partenariat institutions- citoyens pour la recherche et l'innovation (PICRI)			0,010	0,003
<i>hcdp</i>				

Le niveau d'exécution, de 0,14 M€ en AP, a été permis par le transfert d'une autorisation de programme en provenance du programme "Soutien à la recherche hors DIM".

Action : Diffusion de la culture scientifique et technique

Depuis 2005, la Région finance chaque année des actions de diffusion de la culture scientifique proposées par des associations, collectivités ou établissement d'Enseignement supérieur et de recherche franciliens, qu'elle sélectionne par le biais d'une procédure d'appel à projets ouvert et sur avis d'un comité de sélection indépendant.

42 projets ont été soutenus par la Région en réponse à son appel à projets 2014, dont 19 ont reçu une aide en investissement d'un montant total de 0,1 M€.

Par ailleurs, la Région a souhaité faire évoluer son dispositif questions de sciences enjeux citoyens désormais nommé QSEC², qui consiste en la création d'expositions interactives et participatives. 0,04 M€ ont ainsi été affectés pour contribuer à la réalisation de ces expositions.

FONCTIONNEMENT

TABLEAU DE SYNTHÈSE BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2014

		AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
		BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
		M €	M €	M €	M €
Enseignement supérieur		7,210	7,207	7,100	7,100
	HP	7,210	7,207	7,100	7,100
	PJ				
	CP PR				
Recherche		25,800	25,983	23,500	22,735
	HP	24,867	25,125	22,720	21,955
	PJ	0,933	0,858	0,780	0,780
	CP				
	PR				
TOTAL		33,010	33,190	30,600	29,835
	HP	32,077	32,332	29,820	29,055
	PJ	0,933	0,858	0,780	0,780
	CP PR				

Enseignement supérieur

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
932 - Enseignement	7,210	7,207	7,100	7,100
23 - Enseignement supérieur	7,210	7,207	7,100	7,100
Actions en faveur de la mobilité internationale	6,320	6,324	6,600	6,600
<i>HP23-004</i>				
Aide à la mobilité internationale des étudiants franciliens	5,000	5,008	5,100	5,100
Accueil des étudiants étrangers	1,259	1,254	1,300	1,300
Aide aux projets de coopération internationale des établissements	0,061	0,062	0,200	0,200
Accompagnement des conditions de vie et d'études des étudiants	0,890	0,883	0,500	0,500
<i>HP23-008</i>				
Soutien à l'emploi étudiant en bibliothèques universitaires	0,560	0,560	0,400	0,400
Actions pour une démocratisation de l'enseignement supérieur	0,330	0,323	0,100	0,100
TOTAL	7,210	7,207	7,100	7,100
HP	7,210	7,207	7,100	7,100

Recherche

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
939 - Action économique	25,800	25,983	23,500	22,735
92 - Recherche et innovation	25,800	25,983	23,500	22,735
Soutien à la recherche hors domaines d'intérêt majeur (DIM)	3,427	3,140	2,400	2,400
<i>HP92-001</i>	2,994	2,816	2,120	2,120
<i>PJ92-001</i>	0,433	0,324	0,280	0,280
Soutien aux pôles territoriaux	0,650	0,661	0,250	0,250
Allocations de recherche hors domaines d'intérêt majeur (DIM)	2,477	2,180	2,050	2,050
Soutien aux coopérations scientifiques	0,300	0,299	0,100	0,100
Evaluations, études, actions support	0,165	0,155	0,100	0,100
<i>HP92-003</i>				
Conseil scientifique régional	0,015	0,015	0,040	0,005
Evaluations, études, actions support	0,150	0,140	0,060	0,095
Soutien aux domaines d'intérêt majeur	20,058	20,211	19,400	19,400
<i>HP92-006</i>				
Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)	20,058	20,211	19,400	19,400
Soutien au dialogue sciences- société	2,150	2,477	1,600	0,835
<i>HP92-007</i>	1,650	1,943	1,100	0,335
<i>PJ92-007</i>	0,500	0,534	0,500	0,500
Diffusion de la culture scientifique et technique	0,850	1,177	0,700	0,700
Partenariat institutions- citoyens pour la recherche et l'innovation (PICRI)	1,300	1,300	0,900	0,135
TOTAL	25,800	25,983	23,500	22,735
HP	24,867	25,125	22,720	21,955
PJ	0,933	0,858	0,780	0,780

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

Enseignement supérieur

932 - Enseignement

23 - Enseignement supérieur

	AE		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Actions en faveur de la mobilité internationale	6,320	6,324	6,600	6,600
<i>HP23-004</i>				
Aide à la mobilité internationale des étudiants franciliens	5,000	5,008	5,100	5,100
<i>hcdp</i>				
Accueil des étudiants étrangers	1,259	1,254	1,300	1,300
<i>hcdp</i>				
Aide aux projets de coopération internationale des établissements	0,061	0,062	0,200	0,200
<i>hcdp</i>				

Le taux d'exécution global de ce programme s'établit à 100 % en autorisations de programme comme en crédits de paiement, reflétant les attentes fortes des acteurs vis-à-vis de l'action régionale en faveur du développement de la mobilité internationale des étudiants et de l'internationalisation des établissements.

Action : Aide à la mobilité internationale des étudiants franciliens

L'aide à la mobilité internationale des étudiants (AMIE) franciliens a fait l'objet d'une affectation totale de 5,008 M€ en autorisations d'engagement (taux d'exécution de 100 %).

Dans ce total, les étudiants des universités, grands établissements et écoles ont bénéficié de 10 022 mois d'aides ouverts, pour un montant mensuel modulable entre 250 € et 450 €, soit un effort total de la Région à hauteur de 4,510 M€. Cette enveloppe de mois se répartit entre les 90 établissements d'enseignement supérieur qui ont répondu à l'appel à projets lancé par la Région en 2014.

Sur le dispositif AMIE BTS, 354 aides forfaitaires de 500 € ont été attribuées, pour un montant total de 0,177 M€.

Enfin, concernant le dispositif « aide à la mobilité internationale des doctorants », 98 doctorants ont pu être soutenus dans leur projet de recherche en SHS, mené le plus souvent dans le cadre d'une thèse en co-tutelle internationale, pour une enveloppe totale de 0,321 M€.

Action : Accueil des étudiants étrangers

Le programme « Bourse master Île-de-France » a pour ambition de développer la mobilité internationale entrante en proposant des bourses à des étudiants étrangers désireux de réaliser leur cursus de master dans un établissement d'enseignement supérieur francilien.

Au terme du processus de sélection, 110 étudiants (27 reconductions après passage confirmé en M2 et 83 étudiants de la nouvelle promotion) ont été retenus, largement représentatifs des différentes nationalités éligibles à ce programme (principalement issus des différentes zones de coopération décentralisée ou de coopération universitaire et scientifique de notre collectivité, mais aussi de l'ensemble de l'Union européenne). Au total, la promotion 2014-2015 représente 41 nationalités.

Tous les étudiants ont pris possession de leur logement à la Cité internationale universitaire de Paris et ont démarré leurs études.

La dotation 2014 mobilisée pour ce programme s'est élevée à 1,254 M€ (taux d'exécution de 100%).

Action : Aide aux projets de coopération internationale des établissements

Le dispositif régional de soutien aux coopérations internationales universitaires et scientifiques (SCIUS) vise à renforcer l'attractivité et la visibilité du pôle francilien d'enseignement supérieur par l'accompagnement des initiatives lancées par ses différents acteurs afin de valoriser et d'accroître leur potentiel à l'international. Il a permis en 2014 de financer 4 projets pour un montant global d'affectation de 0,062 M€, soit un taux d'exécution de 100 %.

Des partenariats scientifiques et académiques ont ainsi pu être construits et / ou consolidés avec :

- l'ENSAPLV pour un programme d'échange sur le thème "Transitions urbaines – apprendre des villes et territoires au Kerala" (Inde), en collaboration avec l'Institut d'Urbanisme de Paris, la Cité de l'Architecture et du Patrimoine de Paris et 4 partenaires indiens (0,015 M€) ;
- l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense pour un programme de coopération et de recherche mené avec les universités de Kobé (Japon) et d'Osnabrück (Allemagne) s'articulant autour de l'organisation d'une université d'été ayant pour thème « Etats et Frontières – Approche comparée franco-germano-nippone » (0,015 M€) ;
- l'INALCO pour l'organisation d'un Master en SHS « Asie-Pacifique » en partenariat avec l'Université Royale des Beaux-Arts (Cambodge) et l'Université nationale du Laos (0,020 M€) ;
- l'Université Paris Est Marne-la-Vallée, pour l'organisation d'un atelier de création urbaine "EQUINOX", en partenariat avec l'Université italienne de La Sapienza et l'université brésilienne de l'Etat de Maranhão (0,012 M€).

	AE		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Accompagnement des conditions de vie et d'études des étudiants	0,890	0,883	0,500	0,500
<i>HP23-008</i>				
Soutien à l'emploi étudiant en bibliothèques universitaires	0,560	0,560	0,400	0,400
<i>hcdp</i>				
Actions pour une démocratisation de l'enseignement supérieur	0,330	0,323	0,100	0,100
<i>hcdp</i>				

Le taux d'exécution global de ce programme s'établit à environ 99 % en AP et 100% en CPF, reflétant les attentes fortes des acteurs en faveur de l'emploi des étudiants mais également du nouveau dispositif régional permettant aux personnes incarcérées d'accéder à des études supérieures.

Action : Soutien à l'emploi étudiant en bibliothèques universitaires

Ouverte aux bibliothèques et services de documentations des universités et établissements assimilés d'Île-de-France, la politique régionale de soutien à l'emploi d'étudiants en bibliothèques répond à trois objectifs :

- élargir l'amplitude d'ouverture des bibliothèques universitaires et interuniversitaires franciliennes,
- valoriser leur image en tant qu'espace de vie sociale et culturelle de l'université,
- offrir la possibilité aux étudiants recrutés d'occuper un emploi gratifiant, adapté à la poursuite en parallèle de leurs études et complémentaire à celles-ci en leur ouvrant la maîtrise de la recherche documentaire.

Au terme de l'appel à projets pour l'année 2014-2015, 20 projets, également répartis sur le territoire

régional, ont été retenus mobilisant 0,560 M€ (taux d'exécution de 100 %) soit un total de 37 899 heures.

Action : Actions pour une démocratisation de l'enseignement supérieur

Le soutien régional aux projets de démocratisation de l'enseignement supérieur :

Le rapport cadre n°CR 72-10 du 18 novembre 2010 relatif à la politique régionale en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche a fixé parmi ses grandes priorités l'objectif de renforcer les mesures permettant de sécuriser et d'accompagner socialement le parcours des jeunes s'engageant dans des études supérieures et d'améliorer leurs conditions de vie et d'études.

Dans cet objectif, le Conseil régional a souhaité lancer un dispositif portant sur la démocratisation de l'enseignement supérieur, en favorisant l'émergence et le développement de projets innovants, de préférence mutualisés entre plusieurs établissements d'enseignement supérieur. Ces projets ont pour objectif notamment de favoriser l'accès à l'enseignement supérieur auprès des publics qui en sont éloignés, et d'identifier les bonnes pratiques et les initiatives innovantes issues de l'action des acteurs de terrain.

Pour l'année 2014, 3 projets, portés par l'université de Paris sud associée aux universités d'Evry et de Versailles Saint-Quentin, et à deux associations (Paroles Voyageuses et la FEDEEH), ont ainsi pu être soutenus, pour un montant total de 0,050 M€.

Le soutien régional permettant aux personnes incarcérées d'accéder aux études supérieures :

Le rapport cadre CR 19-13 du 25 avril 2013 a mis en place la politique régionale permettant aux personnes incarcérées d'accéder aux études supérieures.

Par cette nouvelle délibération, les élus régionaux ont souhaité aider les personnes détenues, hommes et femmes, sans condition d'âge, en privilégiant notamment les personnes incarcérées souffrant de précarité et d'indigence, et souhaitant suivre ou poursuivre des études lors de leur détention.

Ce nouveau dispositif régional dédié aux étudiants incarcérés est unique en France et a fait l'objet dans un premier temps d'une expérimentation au sein de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis pour l'année universitaire 2013-2014.

Une étude d'évaluation du dispositif a été menée et ses premiers résultats très encourageants ont permis aux élus régionaux de proposer en octobre 2014 la poursuite de l'action régionale pour une seconde année universitaire sur le site de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis.

A cet effet, une commission de sélection a retenu 53 dossiers de personnes détenues bénéficiaires de l'aide régionale pour un montant de 0,127 M€.

Les formations d'enseignement sollicitées se déclinent comme suit :

- 1 pour le diplôme du baccalauréat (premier diplôme d'accès à l'enseignement supérieur) et 3 pour un baccalauréat professionnel,
- 12 pour le diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU),
- 15 pour un brevet de technicien supérieur (BTS),
- 22 pour le diplôme de licence.

Un soutien régional a également été proposé à hauteur de 0,008 M€ à l'association «Pour eux pour elles» chargée d'acquérir pour le compte des étudiants incarcérés les ouvrages en lien avec leur cursus de formation et, de les leur remettre à titre gratuit.

- Le prix étudiant de l'essai :

La Région organise le Prix étudiant de l'essai, avec un jury exclusivement composé d'étudiants franciliens et accompagné par des personnalités prestigieuses. En 2014, pour sa première édition, le Prix étudiant de l'essai s'était focalisé sur « la prison » et a été attribué lors du salon du livre de 2014 à Madame Anne Lécu pour son ouvrage « la prison, un lieu de soin ? ». Le prix a été remis sous le haut patronage de Cédric Villani, médaille Fields en 2010.

Une nouvelle édition du prix a été lancée fin d'année 2014 avec comme thématique « air-climat ». Le prix sera remis lors du salon du livre de mars 2015 sous le haut patronage du mathématicien Cédric Villani, médaille Fields en 2010, et par le climatologue et glaciologue Jean Jouzel, co-lauréat du Prix Nobel de la paix au titre du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) en 2007 et lauréat

du prix Vetlesen en 2012.

- Le concours « La science en Images :

Ce concours singulier a été créé pour faire vivre la culture étudiante, développer les relations entre des universitaires trop souvent isolés dans leurs domaines respectifs et montrer la science autrement au grand public. Il a pour vocation de permettre aux étudiant(e)s francilien(ne)s d'illustrer la Science à travers leurs plus belles photographies.

Pour sa première édition, 82 clichés ont été déposés par des étudiants franciliens. Parmi eux, quatre prix ont été décernés le 7 juillet 2014 par un jury composé de représentants associatifs du monde étudiant, de personnalités reconnues de la recherche et de l'enseignement supérieur et de professionnels de la photographie, récompensant la créativité et le travail photographique des étudiants.

Recherche

939 - Action économique

92 - Recherche et innovation

	AE		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Soutien à la recherche hors domaines d'intérêt majeur (DIM)	3,427	3,140	2,400	2,400
<i>HP92-001</i>	2,994	2,816	2,120	2,120
<i>PJ92-001</i>	0,433	0,324	0,280	0,280
Soutien aux pôles territoriaux	0,650	0,661	0,250	0,250
<i>hcdp</i>				
Allocations de recherche hors domaines d'intérêt majeur (DIM)	2,477	2,180	2,050	2,050
<i>hcdp</i>	2,044	1,856	1,770	1,770
<i>cpj</i>	0,433	0,324	0,280	0,280
Soutien aux coopérations scientifiques	0,300	0,299	0,100	0,100
<i>hcdp</i>				

Le programme "Soutien à la recherche hors DIM" a été exécuté à 91,6% en autorisations d'engagement et à 100% en crédits de paiement.

Action : Soutien aux pôles territoriaux

Sur cette action, ont pu être financés en 2014 :

- le dispositif d'accueil des chercheurs étrangers porté par le Réseau Access Paris Ile-de-France qui intègre quatre centres de mobilité franciliens (Paris Jourdan, Paris-Nord à Saint-Denis, Paris-Sud à Orsay et Paris-Est à Marne-la-Vallée), ainsi que deux antennes locales à Evry (91) et Créteil (94). La Région a accordé à ce titre un financement de 0,550 M€ ;
- les actions en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes chercheurs qui ont représenté une affectation de 0,111 M€ pour soutenir 15 projets. Comme en 2013, l'appel à projets 2014 s'est traduit par une diversification des types de projets soutenus, qu'ils soient portés par des universités, des écoles et des Communautés d'Universités et d'Établissements (COMUE), ou encore des grandes écoles d'Ile-de-France, sans se limiter aux deux dispositifs traditionnellement subventionnés que sont les Doctoriales® et le « Nouveau Chapitre de la Thèse ».

Action : Allocations de recherche hors domaines d'intérêt majeur (DIM)

Le dispositif ARDoC permet à la Région Île-de-France de financer à 100% des allocations de recherche doctorale dans des champs thématiques hors Domaines d'Intérêt Majeur (DIM). Depuis 2011, une enveloppe budgétaire de 5 000 € est ajoutée par allocation afin d'améliorer les conditions de travail des jeunes chercheurs en leur permettant de participer à des colloques, de suivre des sessions de formation, de participer à des frais de publication.

En 2014, les 2 thématiques retenues sont celles de « L'Eau » et « Droit et Science Politique ».

Suite à l'appel à projets 2014, la Région a financé 16 allocations doctorales pour un montant total de 1,635 M€. Elles ont permis de financer à hauteur de 2 700 € bruts par mois le salaire de jeunes chercheurs pendant toute la durée de leur thèse soit 36 mois.

Par ailleurs, deux autorisations d'engagement d'un montant total de 0,22 M€ ont dû être réaffectées pour permettre le versement de subventions antérieurement attribuées, suite à caducité.

Inscrit au Contrat de Plan Etat-Région (CPER) en 1996 et renouvelé à deux reprises dans le cadre des CPER 2000-2006 et 2007-2013, le dispositif des Chaires Blaise Pascal permet l'accueil de chercheurs étrangers de très haut niveau, de toutes disciplines et de réputation mondiale, dans un établissement d'enseignement supérieur d'Ile-de-France.

Le CPER a été prorogé par avenant avec l'État pour l'année 2014, en attendant la nouvelle contractualisation qui devrait intervenir pour la période 2015-2020.

Cette prorogation a permis le financement de trois nouvelles chaires pour l'année 2014, financées à parité entre l'État et la Région, soit 0,324 M€ pour chaque financeur.

Les trois chercheurs et chercheuses ont été sélectionnés parmi 27 candidatures relevant de 8 disciplines scientifiques différentes par un jury de sélection composé de personnalités scientifiques reconnues :

- Emiko OCHIAI, de nationalité japonaise, chercheuse en sociologie sur les études comparatives et historiques sur la famille, accueillie à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales ;
- Eugenio CORONADO, de nationalité espagnole, chercheur en chimie et physique des matériaux, accueilli à l'Université de Paris Sud ;
- Paul RAINEY, de nationalité néo-zélandaise, chercheur en évolution génétique, microbiologie et évolution expérimentale, accueilli à l'Ecole Normale Supérieure.

Action : Soutien aux coopérations scientifiques

En 2014, la Région aura accordé son soutien à la réalisation en Ile-de-France de 61 manifestations scientifiques sur des thématiques hors domaines d'intérêt majeur pour un montant total de 0,300 M€.

	AE		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Evaluations, études, actions support	0,165	0,155	0,100	0,100
<i>HP92-003</i>				
Conseil scientifique régional	0,015	0,015	0,040	0,005
<i>hcdp</i>				
Evaluations, études, actions support	0,150	0,140	0,060	0,095
<i>hcdp</i>				

Action : Conseil scientifique régional

Une enveloppe de 0,015 M€ a été affectée pour couvrir certains frais liés au fonctionnement du Conseil scientifique régional.

Action : Evaluations, études, actions support

Le montant total de 0,140 M€ affecté sur ce programme a permis de financer l'organisation d'événements tels que les Rencontres universités entreprises (RUE) en mars 2014, ou encore la conférence régionale du 8 décembre 2014 qui a rassemblé la communauté universitaire et scientifique autour d'une réflexion sur les bilans et perspectives de la politique régionale.

	AE		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Soutien aux domaines d'intérêt majeur	20,058	20,211	19,400	19,400
<i>HP92-006</i>				
Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)	20,058	20,211	19,400	19,400

Action : Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)

L'enveloppe totale des crédits mobilisés sur cette enveloppe s'est élevée à 20,211 M€, soit un taux d'exécution de plus de 100% qui se répartit entre :

- 2,767 M€ affectés au profit du GIP Genopole au titre de la dotation de fonctionnement 2014 ;
- 17,290 M€ affectés au titre du soutien en fonctionnement pour la réalisation des programmes de recherche 2014 des 16 « Domaines d'intérêt majeur » régionaux labellisés ;

- 0,154 M€ correspondant à des réaffectations.

D'une part, la dotation de fonctionnement apportée au GIP Genopole a été reconduite en 2014 à hauteur de 2,767 M€ pour assurer les missions du GIP (personnel, accueil des laboratoires, fonctionnement des plateformes mutualisées, actions à l'international, etc.), dont l'action vise à la fois à accélérer en Ile-de-France le développement des activités de recherche en génomique, renforcer les formations en biologie, favoriser la création et l'essor des entreprises de haute technologie en biotechnologies et contribuer à la réflexion éthique sur les enjeux de la génétique et de la génomique. Cet appui contribue également au financement d'autres actions telles que des actions de soutien à la structuration du bioparc ou de prospection au niveau international pour attirer les chercheurs sur le site de Genopole.

D'autre part, le soutien aux 16 DIM en fonctionnement a notamment permis de financer au total 175 allocations de recherche dont :

- 116 allocations doctorales ;
- 43 allocations post-doctorales.

L'enveloppe de 17,290 M€ a été répartie entre les 16 DIM et a permis de financer les allocations suivantes :

- DIM Cancéropôle : 1,048 M€ en fonctionnement ont été affectés au Cancéropôle Ile-de-France pour 8 allocations doctorales et 3 allocations post-doctorales ;
- DIM Cerveau et pensée : 1,124 M€ en fonctionnement ont été affectés au DIM NeRF afin de valoriser le potentiel francilien de recherche en neurosciences en fédérant ses acteurs. Cette dotation aura servi à financer 11 allocations doctorales ;
- DIM Cardiovasculaire, obésité, rein, diabète (CORDDIM) : la Région a accordé une subvention de 1,305 M€ au CORDDIM pour la partie fonctionnement de son programme de recherche 2014, permettant le financement de 9 allocations doctorales et de 5 allocations post-doctorales ;
- DIM Biothérapie : 1,193 M€ ont permis de financer 9 allocations doctorales et 4 allocation post-doctorales ;
- DIM Pathologies infectieuses humaines (MALINF) : soutenu par la Région à hauteur de 1,254 M€ en 2014, le DIM Malinf a ainsi pu financer 8 allocations doctorales et 6 allocations post-doctorales ;
- DIM « Des Atomes froids aux Nanosciences » (NANO-K) : la Région a attribué au DIM Nano-K 1,022 M€ pour le financement de 9 allocations doctorales et de 2 allocations post-doctorales ;
- DIM « Astrophysique et conditions d'apparition de la vie » (ACAV) : le programme 2014 du DIM, d'un montant de 0,767 M€, s'est traduit par le financement de 5 allocations doctorales et de 4 allocations post-doctorales ;
- DIM « Analytics : les concepts analytiques, du concept au système » : le DIM Analytics a bénéficié en 2014 d'une subvention de 0,690 M€ destinée à financer 6 allocations de recherche et une allocation post-doctorale ;
- DIM « Oxydes Multifonctionnels » (OXYMORE) : ce DIM a bénéficié d'une subvention de 0,665 M€, déclinée en 5 allocations doctorales et 2 allocations post-doctorales ;
- DIM « problématiques transversales des systèmes complexes » (ISC-PIF) : le programme 2014 de l'Institut des systèmes complexes Paris Ile-de-France, a été financé en fonctionnement à hauteur de 0,537 M€ consacrés à l'attribution de 3 allocations doctorales et 3 allocations post-doctorales
- DIM « Réseau de recherche doctorale de mathématiques de l'Ile-de-France » (RDM-IDF) : le DIM a bénéficié de 1,124 M€ pour l'attribution de 11 allocations doctorales.
- DIM « Agrosociétés, Ecologie des Territoires, Alimentation » (ASTREA) : 0,818 M€ a été accordée à ce DIM pour le financement de 8 allocations doctorales ;
- DIM « Réseau francilien de recherche sur le développement soutenable » (R2DS) : le réseau francilien de recherche sur le développement soutenable a bénéficié de 1,057 M€ en fonctionnement pour l'attribution de 8 allocations doctorales et 4 allocations post-doctorales ;
- DIM « Genre, Inégalités, Discriminations » (GID) : ce DIM a bénéficié d'une subvention de 0,801 M€, destinée à financer 6 allocations doctorales et 5 allocations post-doctorales ;
- DIM « Groupe d'études sur le travail et la souffrance au travail » (GESTES) : ce DIM s'est vu attribuer une subvention de 0,614 M€, pour financer 4 allocations doctorales et 4 allocations post-doctorales ;
- DIM « Innovation, sciences, techniques, société » (IS2-IT) : ce DIM a bénéficié d'une subvention régionale de 0,613 M€ pour le financement de 6 allocations doctorales ;

Enfin, 0,154 M€ ont été réaffectés afin de permettre le versement de subventions attribuées sur des programmes DIM antérieurs.

	AE		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Soutien au dialogue sciences- société	2,150	2,477	1,600	0,835
<i>HP92-007</i>	<i>1,650</i>	<i>1,943</i>	<i>1,100</i>	<i>0,335</i>
<i>PJ92-007</i>	<i>0,500</i>	<i>0,534</i>	<i>0,500</i>	<i>0,500</i>
Diffusion de la culture scientifique et technique	0,850	1,177	0,700	0,700
<i>hcdp</i>	<i>0,350</i>	<i>0,643</i>	<i>0,200</i>	<i>0,200</i>
<i>cpj</i>	<i>0,500</i>	<i>0,534</i>	<i>0,500</i>	<i>0,500</i>
Partenariat institutions- citoyens pour la recherche et l'innovation (PICRI)	1,300	1,300	0,900	0,135
<i>hcdp</i>				

Le taux d'exécution du programme « Soutien au dialogue sciences-société » atteint 115,2% au autorisation d'engagement., permis par des redéploiements internes au secteur. Le taux d'exécution en CPF s'élève à 52,2%.

Action : Diffusion de la culture scientifique et technique

L'article 19 de la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche, codifié à l'article L214-2 du code de l'éducation dispose : « La région coordonne, sous réserve des missions de l'État et dans le cadre de la stratégie nationale de recherche, les initiatives territoriales visant à développer et diffuser la culture scientifique, technique et industrielle, notamment auprès des jeunes publics, et participe à leur financement ».

Ce transfert de compétence aux Régions s'est accompagné d'un transfert de crédits, inscrit dans la loi de finances 2014 à hauteur de 3,6 M€ pour l'ensemble des Régions, destinés au financement de la coordination et des actions de CSTI. Le montant de compensation pour la Région Ile-de-France a été fixé par la Commission consultative d'évaluation des charges à 301 336 €.

Dans ce cadre, pour l'année 2014, la Région a lancé un appel à projets et participé au financement de 47 projets présentés par des acteurs franciliens de la culture scientifique et technique, pour une enveloppe de 0,628 M€.

Par ailleurs, la Région s'est engagée dans la réalisation d'une Maison d'Initiation et de Sensibilisation aux Sciences (MISS) avec l'ambition d'éveiller le plus tôt possible chez les jeunes l'intérêt pour des études et des carrières dans le domaine des sciences expérimentales. Situé sur le site du campus d'Orsay, ce projet a bénéficié, pour sa création, d'un budget de 6 millions d'euros inscrit par la Région Île-de-France au Contrat de Projets Etat - Région 2007 – 2013.

Une première subvention de 15 000 € en fonctionnement a été mobilisée en 2014 afin de permettre la construction et les phases test des ateliers.

Depuis 2009, la Région a initié, soutenu financièrement et coordonné le dispositif Questions de Sciences, Enjeux Citoyens (QSEC). Ce dispositif en faveur du dialogue sciences et société s'est traduit par la mise en place de parcours de réflexions, de débats et de rencontre entre des citoyens et des chercheurs pendant une année autour d'une thématique scientifique à fort impact sociétal.

Au cours des cinq saisons successives, portant sur les thèmes de la bioéthique (2009-10), de l'alimentation (2010-11), de l'argent (2011-12), de la mémoire (2012-13) et de l'eau (2013-14), plus de 6000 citoyennes et citoyens ont eu l'occasion de participer au dispositif, impliquant une centaine de chercheurs et professionnels de la thématique chaque année, sur l'ensemble des huit départements franciliens.

La Région a souhaité faire évoluer ce dispositif tout en s'appuyant sur la diversité des publics touchés et la richesse de leurs réflexions. Le cœur de la nouvelle version du dispositif, à présent nommé QSEC2, consiste en la création d'expositions interactives et participatives. 0,534 M€ ont ainsi été mobilisés pour

permettre la réalisation du premier cycle du projet qui porte sur la thématique de « l'air ».

Action : Partenariat institutions- citoyens pour la recherche et l'innovation (PICRI)

Pour le dixième appel à projets PICRI, 43 projets ont été reçus parmi lesquels 10 programmes de recherche ont été financés par la Région pour un montant total d'affectations de 1,3 M€.

Ces projets s'inscrivent dans les champs suivants :

- 5 en environnement et développement durable ;
- 1 pour la santé ;
- 2 dans la lutte contre les inégalités et l'immigration.

Ce dispositif permet de soutenir principalement des allocations doctorales ou post-doctorales ainsi que des actions de rencontre entre sciences et société.

